



# LE SAINT-JÉRÔME

Journal municipal de Saint-Jérôme

Volume 8 - Numéro 4

Août 2009

## Bonne rentrée !

### Nouvel aréna : Saint-Jérôme se dote de nouvelles infrastructures modernes

**L**ors de son assemblée régulière du 16 juin 2009, le conseil municipal a entériné une entente pour la construction, d'ici le 1<sup>er</sup> septembre 2010, d'un aréna ultramoderne de deux glaces, l'une pouvant accueillir 1000 spectateurs et l'autre 300. Ce nouvel établissement, où la Ville de Saint-Jérôme a réservé 4000 heures de glace, remplacera les arénas Melançon et Jacques-Locas Sr.

L'entente, d'une durée de 25 ans, a été conclue dans le but d'acquiescer des services de conception, de construction, d'exploitation, d'entretien et de financement pour ce projet jugé nécessaire pour la collectivité.

« Après analyse de différentes formes de financement du nouvel aréna, il s'avère que l'entente que nous avons conclue est la plus économique et la plus avantageuse pour la Ville », a expliqué le maire Gascon.

Pour bien refléter le caractère régional de Saint-Jérôme, c'est sous l'entité légale de « Complexe sportif Laurentides inc. » que les promoteurs réaliseront et exploiteront ce nouvel équipement de loisir et de sport. Toutefois, dans la pratique, le bâtiment sera identifié **ARÉNA DE SAINT-JÉRÔME**.

Ce nouvel aréna sera situé au cœur du nouveau parc multisport à proximité de la polyvalente Saint-Jérôme et de l'école secondaire Cap-Jeunesse. La conception architecturale est le fruit d'une collaboration étroite entre l'architecte Christian Blouin et des représentants municipaux.

En plus des deux glaces, l'aréna comprendra des services de restauration modernes, où on préconisera la saine alimentation, ainsi qu'un commerce ayant vitrine sur rue et qui offrira des produits et des services tant pour les sports de glace que pour le soccer et le football. Des aires de rangement, des chambres et des blocs sanitaires spécifiques seront mis à la disposition des utilisateurs des plateaux sportifs voisins qui constitueront le nouveau parc multisport de la Ville de Saint-Jérôme.

On doit aussi souligner que le nouvel aréna est bâti en fonction des préoccupations de la Ville de Saint-Jérôme en matière d'économie d'énergie, puisque l'alimentation électrique du complexe sera un modèle au plan de l'efficacité et de la récupération énergétique.

« Je suis heureux d'avoir trouvé une formule de financement permettant de satisfaire les besoins de la population avec un projet majeur

d'excellente qualité, à un coût très raisonnable, ce que les contribuables jérômiens sauront

certainement apprécier » de conclure Marc Gascon.



De gauche à droite, Daniel Lefebvre, Sylvain Rivest, Robert Rioux, Marc Gascon, Christian Blouin.

## Mot du maire

Chers Jérômiens,  
Chères Jérômiennes,

En cette période estivale qui tire déjà à sa fin, Saint-Jérôme est sans contredit l'endroit où le mot dynamisme prend tout son sens. Il suffit de penser à la Fête nationale qui a attiré plus de 23 000 personnes, aux Estivales et aux festivités entourant le 175<sup>e</sup> anniversaire.

Dynamique aussi par la concrétisation de nombreux projets. En effet, le conseil municipal a poursuivi activement la mise en place du développement qui assurera la réussite de notre ville. À ce titre, au cours des dernières semaines nous avons dévoilé un plan d'ensemble du parc multisport où seront localisés les grands équipements récréatifs de haut niveau. Ce parc abritera un aréna avec deux patinoires ainsi qu'un terrain

de soccer et de football à surface synthétique.

Toujours à l'écoute des citoyens, notre Administration travaille sans relâche à mettre en place des projets structurants afin de bonifier et offrir des services de qualité à la population.

Avec la rentrée scolaire qui est à nos portes, on ne doit pas oublier que la campagne de sécurité routière « TOUS ENGAGÉS POUR NOTRE SÉCURITÉ » bat son plein et se poursuivra jusqu'au mois d'octobre. Les enfants constituent l'une de nos plus grandes richesses, car ils représentent l'avenir de notre municipalité. Il est donc impératif que nous mettions tout en œuvre pour assurer leur sécurité lorsqu'ils se rendent à l'école, que ce soit à pied ou en autobus.

Je vous invite donc à redoubler de prudence dans les rues de Saint-Jérôme.

Je vous souhaite également une excellente rentrée scolaire et un bel automne dans votre ville.

Le maire

**Marc Gascon**



VICE DE SAINT-JÉRÔME



## Des équipements récréatifs de haut niveau pour Saint-Jérôme

La Ville de Saint-Jérôme a dévoilé un plan d'ensemble du parc multisport d'une superficie de 1 727 933 pieds carrés où seront regroupés les grands équipements récréatifs de haut niveau, ce qui répondra aux besoins grandissants de la population, et plus particulièrement de la population étudiante.

À proximité du milieu scolaire, soit de la polyvalente Saint-Jérôme et de l'école secondaire Cap-Jeunesse, le parc sera situé entre le prolongement des rues Filion et Ouimet. Dans un premier temps, le parc comprendra un aréna abritant deux glaces. Adjacent à ce bâtiment, un terrain de soccer et de football à surface synthétique sera aménagé.

À court terme, on prévoit concevoir un réseau pédestre et cyclable ainsi que des aires de services telles que restauration, toilettes, vestiaires, etc. À moyen terme, le projet pourrait comprendre à l'extérieur des patinoires, des terrains de basketball, de tennis et de volleyball. Le parc offrirait également des jeux d'enfants et des jeux d'eau ainsi que des aires de détente incluant un petit amphithéâtre naturel.



**Parc multisport**

## Fondation de l'excellence pour la jeunesse de la Ville de Saint-Jérôme : REMISE DES BOURSES

**C'est sous la présidence du maire, M. Marc Gascon que la Ville de Saint-Jérôme a procédé à la remise des bourses des volets culturel et vie communautaire de la Fondation de l'excellence pour la jeunesse, une initiative du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.**

Les 16 récipiendaires du volet culturel se sont partagés la somme de 8 450 \$. De leur côté, les 13 récipiendaires du volet vie communautaire se sont partagés une somme de 6 650 \$, ce dernier volet incluant le mérite municipal communément appelé « coup de cœur » qui fut décerné à l'Harmonie Saint-Jérôme. Les fonds proviennent principalement des profits de la Classique annuelle de golf du maire de Saint-Jérôme.

Pour le volet culturel, Fanny Bédard (musique), Virginie Brassat (chant), Camille Brisson (musique), Montserrat Cortez Ghio (littérature) et Audrey Crispin (danse) ont reçu une bourse. Plusieurs musiciens ont été proclamés boursiers dans leur discipline, soit Karianne Labelle, Yogane Lacombe,

Emmanuel Lauzon, Alex Lavigne, Charles Lepage, Frédéric Lisso, Angélique Anne Merakos, Alex Métivier, Philippe Prud'homme, et Laurie-Ann Ratelle.

Par ailleurs, les bourses d'excellence récompensent également des gens et des organismes du milieu communautaire. Stéphanie Gaussirand, coordonnatrice de l'Antre-Jeunes, Sophie Desmarais, coordonnatrice de l'Ami-du-Quartier, Jennifer Cooke, directrice de ICI par les Arts, Claire Léveillé, directrice générale de la Maison des jeunes de la Rivière-du-Nord, et Manon Pérusse, directrice générale de la Maison Pause-Parent, ont toutes reçu des montants pour leur organisme.

Les personnes suivantes ont aussi reçu une bourse : Élaïne Bolduc, Réjean Cyr, Hélène Sylvain, Sylvie Yelle, Jessica Desroches-Lauzon, Ariane Ledoux et Mathilde Viau-Tassé.



*Le maire Marc Gascon présidait la cérémonie.*

Soulignons que l'objectif de la fondation est de récompenser et d'encourager les jeunes âgés de 12 à 25 ans qui se sont démarqués au cours de la dernière année.

### **Lauréats des bourses communautaires de la Fondation de l'excellence pour la jeunesse de Saint-Jérôme.**



#### **Première rangée :**

Louise Bouchard, présidente de la commission des affaires communautaires, Claire Léveillé de la Maison des jeunes de la Rivière-du-Nord, Serge Pilon et Jade Piché de l'Harmonie Saint-Jérôme, Mathilde Viau-Tassé, Marcel Lachance, vice-président de la commission des affaires communautaires.

#### **Deuxième rangée :**

Sylvie Yelle, Blandine Tankoano de la Maison Pause-Parents, Jessica Desroches-Lauzon, le maire Marc Gascon, Élaïne Bolduc, Ariane Ledoux, Philippe Campbell de l'Antre-Jeunes.

#### **N'apparaissent pas sur la photo :**

Réjean Cyr, Hélène Sylvain, Jenny Charest de l'Ami-du-Quartier et Martine Bouchard d'ICI par les Arts.

### **Lauréats des bourses culturelles de la Fondation de l'excellence pour la jeunesse de Saint-Jérôme**



#### **Première rangée :**

Le maire Marc Gascon, Audrey Crispin, Camille Brisson, Virginie Brassat, Fanny Bédard, Louise Bouchard, vice-présidente de la commission des affaires culturelles, Marcel Lachance, président de la commission des affaires culturelles.

#### **Deuxième rangée :**

Charles Lepage, Emmanuel Lauzon, Yogane Lacombe, Heidi Lisso.

#### **Troisième rangée :**

Frédéric Lisso, Alex Lavigne, Philippe Prud'homme, Angélique Anne Méarakos, Alex Métivier, Karianne Labelle et Laurie-Ann Ratelle.

## Après l'Union des municipalités du Québec, le conseil municipal honore M. GUY LALANDE



Le maire Marc Gascon, remettant un encadrement souvenir à M. Guy Lalande.

### EXTRAIT DE LA RÉOLUTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 7 JUILLET 2009

#### Motion de félicitations – « Guy Lalande, un homme de grande valeur »

ATTENDU QUE monsieur Guy Lalande a été élu conseiller municipal, à la Ville de Saint-Jérôme, pour la première fois en 1989;

ATTENDU QUE monsieur Guy Lalande a, sans interruption depuis cette date, représenté les citoyens de son district;

ATTENDU QUE monsieur Guy Lalande, dans le cadre de son mandat, a sans cesse fait preuve d'un dévouement extraordinaire envers les citoyens qu'il représente et a toujours su placer le bien commun de la Ville au-dessus d'intérêts particuliers;

ATTENDU QUE monsieur Guy Lalande, par ses compétences et ses qualités de leader, a occupé plusieurs fonctions à des postes névralgiques au sein du conseil municipal, dont celui de président du comité consultatif d'urbanisme et de président de la commission de l'urbanisme;

ATTENDU QUE monsieur Guy Lalande a toujours démontré un engagement envers sa communauté qui va au-delà des services municipaux, notamment pour avoir occupé, pendant près de 10 ans, la fonction de marguillier de sa paroisse;

ATTENDU QUE monsieur Guy Lalande, dans l'exercice de ses fonctions tout comme dans la vie de tous les jours, est reconnu pour sa gentillesse et sa courtoisie qui n'ont d'égal que la fermeté avec laquelle il défend les intérêts des citoyens;

Il est proposé par le maire de Saint-Jérôme, monsieur Marc Gascon.

Et résolu à l'unanimité du conseil que :

1. Le conseil municipal reconnaisse l'engagement communautaire et social sans faille d'un homme de grande valeur, M. Guy Lalande.
2. Le conseil municipal honore M. Guy Lalande pour ses vingt ans de vie politique et de loyaux services auprès de tous les citoyens de la Ville de Saint-Jérôme.

## Visites historiques théâtrales *Le chemin du Nord* 175 fois bravo !

Dans le cadre du 175<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Jérôme et des Estivales Canadian Tire, la Ville vous invite à vivre une visite historique théâtrale intitulée *Le chemin du Nord*. En action depuis le début de l'été, cette expérience culturelle unique connaît un franc succès auprès des Jérômiens et des touristes qui apprécient ce savant mélange d'histoire, de théâtre et d'humour.

« J'habite sur la Rive-Sud et j'avoue que je ne connais pas bien Saint-Jérôme. J'ai été invité par ma sœur à participer à la visite et franchement j'ai été impressionné par la qualité du spectacle. Ça n'a rien à voir avec une visite guidée traditionnelle. Nous découvrons les richesses patrimoniales du centre-ville tout en profitant d'éléments de surprise le long du parcours. Génial ! »

– André Cusson, Longueuil



Parcourez les rues du centre-ville en compagnie de trois talentueux comédiens; Joëlle Paré-Beaulieu, Frédérick-Antoine Guimond et Marc-André Brunet qui incarnent près d'une vingtaine de personnages d'époque. Revivez l'arrivée en gare du train du Nord grâce au célèbre curé Labelle, découvrez la magnifique salle du conseil à l'hôtel de ville au côté de Godefroy Lavolette, premier maire de la Ville de Saint-Jérôme. Mille et une surprises vous attendent sur *Le chemin du Nord*.

« Moi et mon conjoint avons vraiment adoré la visite historique théâtrale. C'est une façon dynamique et vivante de découvrir l'histoire de Saint-Jérôme. On se croirait vraiment à l'époque du curé Labelle. Quelle belle initiative de la Ville pour le 175<sup>e</sup> ! »

– Véronique Lavoie, Saint-Jérôme

Saint-Jérôme, capitale régionale des Laurentides, se dévoile pour vous sous un jour nouveau. Faites vite car les laissez-passer gratuits s'envolent rapidement. Réservez vos places au bureau d'accueil touristique au 450 432-0767. Les dernières représentations auront lieu les 15, 16, 22, 23, 29 et 30 août, de 13 h 30 à 15 h.

Culture,  
Communications et  
Condition féminine  
Québec

Société  
d'histoire  
de la  
Rivière-du-Nord

Les Estivales  
Saint-Jérôme

## Saint-Jérôme en photos !





# Rappels de saison

## COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE



Une collecte spéciale des feuilles a lieu dans tous les secteurs de la ville à compter de la mi-octobre, et ce, pour quelques semaines consécutives.

L'objectif de cette collecte est de diminuer la quantité de déchets enfouis et ainsi améliorer la qualité de notre environnement. Les feuilles ramassées sont envoyées dans un centre de compostage.

Les sacs de feuilles doivent être placés en bordure de la rue et seuls les feuilles et autres résidus organiques sont ramassés lors de ces collectes. Il est important de bien faire les choses pour s'assurer de la qualité du compost produit.

**IMPORTANT : Les sacs de feuilles sont ramassés uniquement lors de ces collectes spéciales.**



## COLLECTE DES BRANCHES

Jusqu'au 3<sup>e</sup> vendredi de novembre, il est possible de faire ramasser ses branches. Le service est offert sur appel. Les citoyens doivent contacter le garage municipal au 450 432-0585 afin de s'inscrire sur la liste. La collecte est effectuée par secteur. Étant donné la grande demande, les branches peuvent rester sur votre terrain quelques jours.

**CONDITIONS : les branches doivent être placées en bordure de la rue (le gros bout vers la rue) et ne pas avoir un diamètre supérieur à 10 cm (4 pouces). Le nettoyage du terrain privé (résidus de bois) est la responsabilité du propriétaire.**

Une visite de 30 minutes maximum par mois est accordée par adresse civique selon les procédures établies (1 secteur par jour, excluant le vendredi). L'excédent de 30 minutes est facturé au tarif de 50 \$ la demi-heure.

## COMPTE DE TAXES

Nous vous rappelons que le troisième versement du compte de taxes est payable au plus tard le **3 septembre 2009**.

## UN SITE TRÈS POPULAIRE

Tout ce que vous voulez savoir sur votre municipalité ou presque se trouve sur notre site Internet à [www.vsj.ca](http://www.vsj.ca). D'ailleurs notre site atteint des records d'achalandage avec une moyenne de près de 30 000 internautes par mois et 100 000 pages visitées.

Il va de soi que bon nombre des visiteurs proviennent de Saint-Jérôme, mais un grand nombre viennent de Montréal, Laval et des Basses-Laurentides. Quant à la fréquentation des pages, parmi les plus populaires, on retrouve la page des services aux citoyens, la carte des rues, les offres d'emplois, la bibliothèque, les activités et les attraits touristiques.



## VENTES-DÉBARRAS : FÊTE DU TRAVAIL

Ne manquez pas la prochaine vente-débaras qui aura lieu la fin de semaine de la fête du Travail, les **4, 5, 6 et 7 septembre 2009**. À Saint-Jérôme, les ventes-débaras sont autorisées sur tout le territoire, deux fois par année seulement, la première fois étant lors de la fin de semaine de la fête des Patriotes.

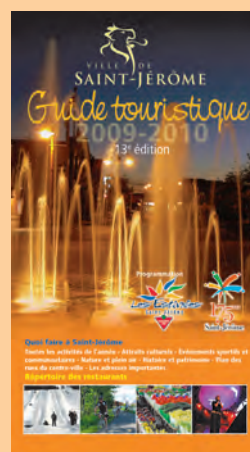
## POUR DÉCOUVRIR ET REDÉCOUVRIR SAINT-JÉRÔME, SUIVEZ LE GUIDE !

Depuis 13 ans, le **Guide touristique** s'avère un outil précieux pour les Jérômiens qui désirent découvrir ou redécouvrir Saint-Jérôme, et bien sûr pour faire connaître la ville à leur famille et à leurs amis.

Ce guide fait la promotion des nombreux attraits et services qu'on trouve ici, et comprend l'agenda des activités culturelles, sportives et communautaires pour les douze prochains mois.

On y présente, en outre, les choses à faire beau temps mauvais temps, des suggestions de sorties, les adresses et les renseignements utiles en vacances (santé, guichets automatiques, urgence), les restaurants, les hôtels et même un plan pour s'y retrouver.

**Où le trouver ?** Il est possible de se le procurer gratuitement au Bureau d'accueil touristique de Saint-Jérôme (saisonnier) situé à la place de la Gare, à la Maison de la culture, dans les bibliothèques municipales, au kiosque de l'Association touristique des Laurentides, chez les annonceurs participants, dans les établissements hôteliers ainsi qu'à quelques autres endroits stratégiques.



## Pour nous joindre

<b>Urgences</b>	
Ambulances, pompiers, police	911
<b>Police</b>	
Demandes d'intervention	450 432-1111
Demandes d'information	450 432-3344
<b>Sécurité incendie</b>	450 436-3558
<b>Transport collectif</b>	
Train	1 514 287 TRAM 1 888 702-TRAM
CIT Laurentides	450 433-SURF
Transport adapté	450 433-4000
Gare intermodale	450 436-1711
<b>Bibliothèques</b>	
Charles-E.-Garneau	450 431-1388
Du Frère-Marie-Victorin	450 432-1226
Marie-Antoinette-Foucher	450 432-0569
<b>Urbanisme</b>	450 438-3251
<b>Travaux publics, garage municipal, requêtes et plaintes</b>	450 432-0585
<b>Tous les autres services</b>	450 436-1511

## Des conseillers à votre service



**Louise Bouchard**  
District Rolland (1)  
450 432-9625



**Marcel Lachance**  
District Brière (2)  
450 432-4399



**Guy Lalande**  
District Lavolette (3)  
450 438-2021



**Bernard Bougie**  
District Labelle (4)  
450 431-7227



**Yves Legris**  
District Parent (5)  
450 438-1076



**Robert Carrière**  
District Desjardins (6)  
450 432-5629



**Benoît Delage**  
District Bouvrette (7)  
450 436-6134



**Stéphane Piché**  
District Lamontagne (8)  
450 432-2791



**Martin Pigeon**  
District Crispin (9)  
450 436-1787



**François Boyer**  
District Richer (10)  
450 224-1148



**Sylvain Gagné**  
District Forget (11)  
450 436-5357



**Manon Labrèche**  
District Schulz (12)  
450 432-2733



**Robert Rioux**  
District Dumont (13)  
450 438-2057



**Michèle Célior**  
District Paquette (14)  
450 438-1073

## Heures d'ouverture des services administratifs

Du lundi au jeudi de  
**8 h 30 à 12 h**  
et de **13 h à 16 h 30**

Le vendredi de **8 h 30 à 12 h**

## Le Saint-Jérôme vol. 8 – n° 4

Produit par le Service des communications, du protocole et des relations publiques de la Ville de Saint-Jérôme

Impression : Lithographie André Lachance sur papier Rolland offset 30 % recyclé et recyclable post-consommation.

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

**Les prochaines assemblées régulières du conseil se tiendront les mardis 25 août et 15 septembre prochains.**